



BILAN PLAN

de PRÉSERVATION de la BIODIVERSITÉ – PLAN PAYSAGE



2021 - 2023

Délibération du 19 novembre 2020

Introduction

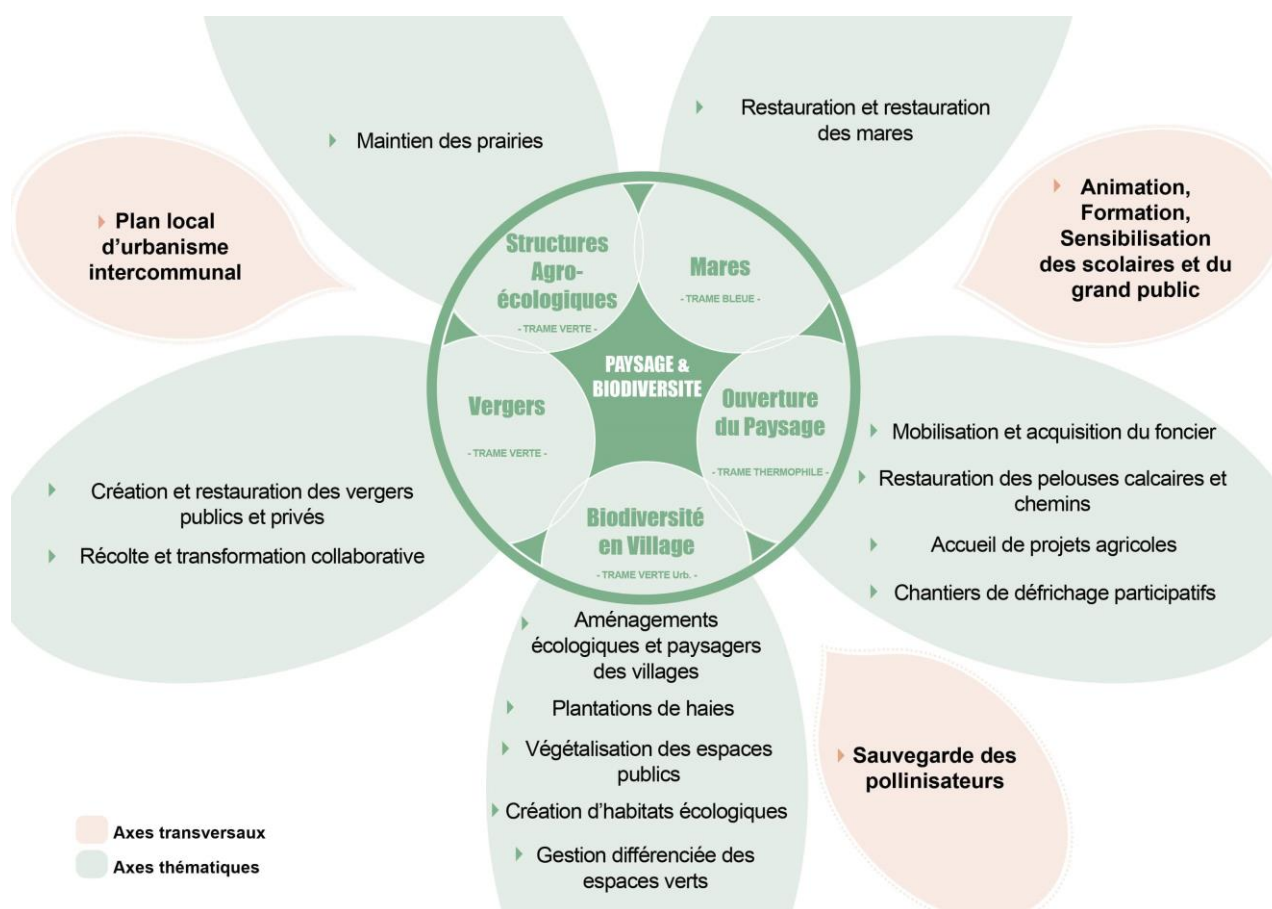
La Communauté de Communes Mad et Moselle a souhaité construire durablement l'avenir de son territoire en mettant l'accent sur les dimensions naturelles et environnementales.

Le territoire de la communauté de communes est grand de 47 communes principalement rurales. L'objectif pour la collectivité concernait l'ensemble de ces communes sur ce projet. Chacune d'entre elles témoignent d'une spécificité paysagère de par leur géographie, leur géologie et leur histoire, c'est pourquoi, le projet s'est construit autour de ces caractéristiques pour définir les axes du « Plan de préservation de la Biodiversité et du Paysage ».

En plus d'une approche par thématique pour cibler un enjeu spécifique, une approche transversale a été nécessaire notamment pour une mise en cohérence avec la démarche d'élaboration du PLUi, afin de veiller à la bonne intégration des enjeux environnementaux, paysagers et de biodiversité au sein des documents d'urbanisme.

Ce plan a été travaillé en collaboration avec de nombreux acteurs de l'environnement : Parc Naturel Régional de Lorraine (PNRL), CPIE de Meuse (Centre Permanent d'Initiatives pour l'Environnement), Conservatoire des Espaces Naturels de Lorraine (CENL), APICOOL/Collectif Abeilles Lorraines, FREDON Lorraine, chambres d'agriculture et associations locales de protection de l'environnement.

Les dépenses totales d'un montant de 276 650 € ont été financées à 80% par les financeurs de l'AMI Trame Verte et Bleue (Région Grand Est, Agence de l'Eau Rhin Meuse) et par le FEADER.



Fiche action n° 1 Les mares

Enjeux

Restaurer et développer le réseau écologique.

Coordinateur / Porteur du projet

Coordinateur : CCMM

Porteur du projet : Parc naturel régional de Lorraine (Pnrl)
+ Programme Régional d'Actions Mares (PRAM) + Centre
Permanent d'Initiatives pour l'Environnement (CPIE)

Descriptif

A l'interface entre le milieu aquatique et terrestre, les mares sont de petites étendues d'eau stagnante de faible profondeur, constituant des écosystèmes abritant une richesse écologique exceptionnelle, véritables concentrés de biodiversité.

Elles sont des lieux de vie et de reproduction pour de nombreuses espèces, notamment pour la petite faune (libellules, mollusques, insectes aquatiques, amphibiens...). Une flore particulière, aux espèces parfois rares et menacées, s'y développe. Leur grande variété témoigne de leurs multiples fonctions : épuration des eaux, régulation des crues, abreuvement du bétail, support pédagogique...

Sur le territoire de la Communauté de Communes Mad-et-Moselle, plus de 275 mares ont été recensées, particulièrement dans sa partie sud-ouest dans le secteur de la Woëvre. Ces mares abritent de nombreuses espèces, dont certaines protégées et en régression dans la région (triton crêté, rainette verte, triton ponctué...).

Coût

40 155 €

Dont :

14 940€ Investissement
25 215€ Fonctionnement

Autofinancement du PNRL à hauteur de 23 665€
(Programme mares)
80% de financement par l'AMI Trame Verte et Bleue pour
les 16 500€ restants

Calendrier

Terrain à expertiser à partir des données existantes – 2021

Prise de contact avec les communes et exploitants – Décembre 2021

Travaux de création et de restauration – Objectif de 30 mares – Automne 2022 et 2023

Suivi Post-Travaux – Printemps 2023 et 2024

Animations scolaires et grand public – 2022 et 2023

Partenaires

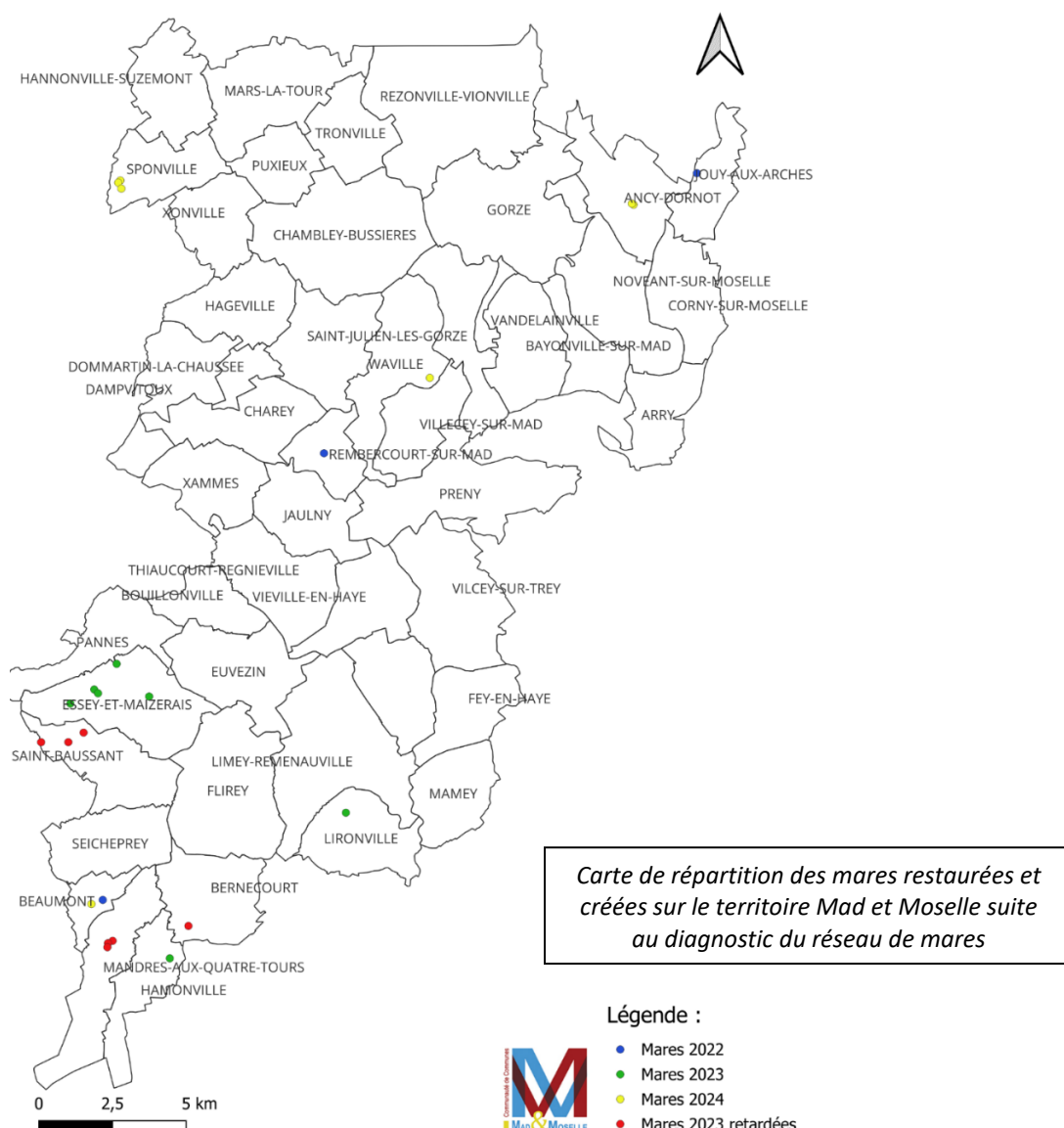
Parc naturel régional de Lorraine (Pnrl) + Programme Régional d'Actions Mares (PRAM) + Centre Permanent d'Initiatives pour l'Environnement (CPIE)



Ces petites zones humides que sont les mares sont considérées comme des réservoirs de biodiversité. Reliées entre elles par des milieux naturels comme les haies, elles forment un réseau (ou corridors écologiques) essentiels à la circulation et à la pérennité des espèces.

Les mares sont également des éléments remarquables du paysage rural traditionnel de notre patrimoine et utiles au domaine agricole. Les mares recensées, restaurées ou créées sont inscrites dans les documents d'urbanisme au titre du PLUI.

- En 2021 : Diagnostic du réseau de mares du territoire réalisé par le CENL pour une mise en lumière de zones prioritaires en termes de restauration et création de mares afin de rétablir une bonne connectivité dans le réseau ;
- A partir de 2022 : Restaurations et créations réalisées en partenariat avec le PNRL :
 - 3 mares restaurées à Beaumont, Rembercourt-sur-Mad et Jouy-aux-Arches en 2022 ;
 - 8 mares créées/restaurées à Essey-et-Maizerais, Lironville et Hamonville en 2023 ;
 - 2 mares à créer et 3 mares à restaurer en 2024 à Waville, Sponville et Beaumont. 7 mares potentielles à Saint-Baussant, Mandres-aux-Quatre-Tours et Bernécourt initialement prévues en 2023 mais repoussées à cause des conditions météorologiques en 2024 ;
 - Etude d'un projet de création de mares au Domaine des Béliers à Ancy en 2023 avec création de 2 mares en 2024.



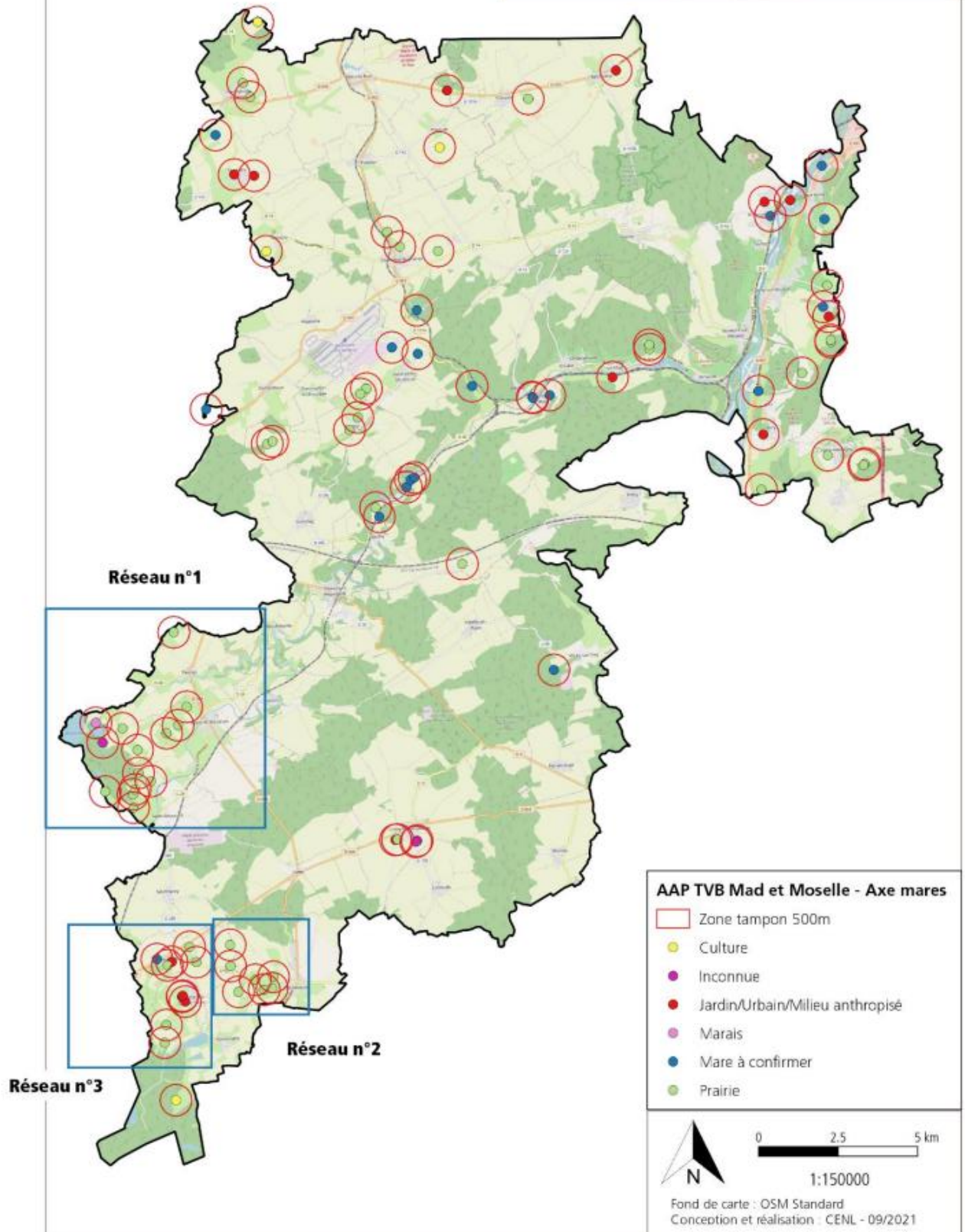


FIGURE 12. RESEAUX DE MARES EN MILIEU OUVERT IDENTIFIES COMME PRIORITAIRES



Fiche action n° 2 Ouverture du paysage

Enjeux

Restaurer et renforcer les cœurs de biodiversité et les continuités écologiques.

Coordinateur / Porteur du projet

Coordinateur : CCMM

Porteur du projet : CCMM + Parc naturel régional de Lorraine (Pnrl) + Conservatoire d'Espaces Naturels de Lorraine (CENL) + (Chambre d'Agriculture 54 (CA 54).

Descriptif

L'axe « Ouverture du paysage » répond à deux enjeux, premièrement la restauration de la trame thermophile et la réhabilitation des pelouses calcaires, deuxièmement, la réouverture des paysages par le développement d'une agriculture durable.

La plupart des pelouses calcaires du Rupt-de-Mad (et plus généralement de l'ensemble de la communauté de communes) ont vu leur surface largement régresser au cours du XX^e siècle.

S'il reste encore quelques zones nodales de grand enjeu écologique, il est indispensable de travailler à des reconexions de ces espaces, afin de permettre la dispersion et la circulation des espèces (animales comme végétales), la plupart du temps rares ailleurs. Ceci est particulièrement important pour les insectes ; les pelouses calcaires du Rupt-de-Mad abritant les dernières populations de certains papillons.

Le Plan de Paysage a également développé l'enjeu de réouvrir les coteaux pour accueillir de nouveau des activités agricoles, permettant d'entretenir la mosaïque paysagère à travers des pratiques responsables et durables pour l'environnement (pâturage extensif, arboriculture, viticulture, maraîchage, etc.).

Coût

179 263 €

Dont :

80% de 133 038.66 € de financement par l'AMI Trame Verte et Bleue

Avec un autofinancement du PNRL à hauteur de 4150 €

Avec 102 542.34 € Investissement et 34 646.32 € Fonctionnement

80% de 42 075€ de financement par le FEADER – Mesure 7.6.A

Avec 30 000€ Investissement et 12 075€ Fonctionnement

Calendrier

Diagnostic paysager, écologique et foncier approfondi sur les secteurs prioritaires - Été et Automne 2021

Animation foncière – méthodes de mobilisation du foncier- 2022

Acquisition foncière – 2022, 2023

ENJEU BIODIVERSITÉ

Actions de réouverture - défrichage et gestion - Automne/hiver 2022 et 2023

Conventionnement et porteurs de projets agricoles durables - 2022 et 2023

Suivi écologique des milieux ouverts - Printemps à automne 2023

ENJEU AGRICOLE

Définition des besoins par activités - Automne 2021

Proposition de scénarii paysagers- Automne 2021

Recherche de porteurs de projets - Fin 2021 début 2022

Méthodes de mobilisation du foncier - 2022

Campagne de médiation, outils de mobilisation et d'acquisition du foncier, actions pilotes de défrichage, animations culturelles des friches ouvertes, formation et initiation à la gestion du vivant et du jardinage écologique, reportage photographique in-situ

Vers un plan guide de gestion - 2022 - 2023

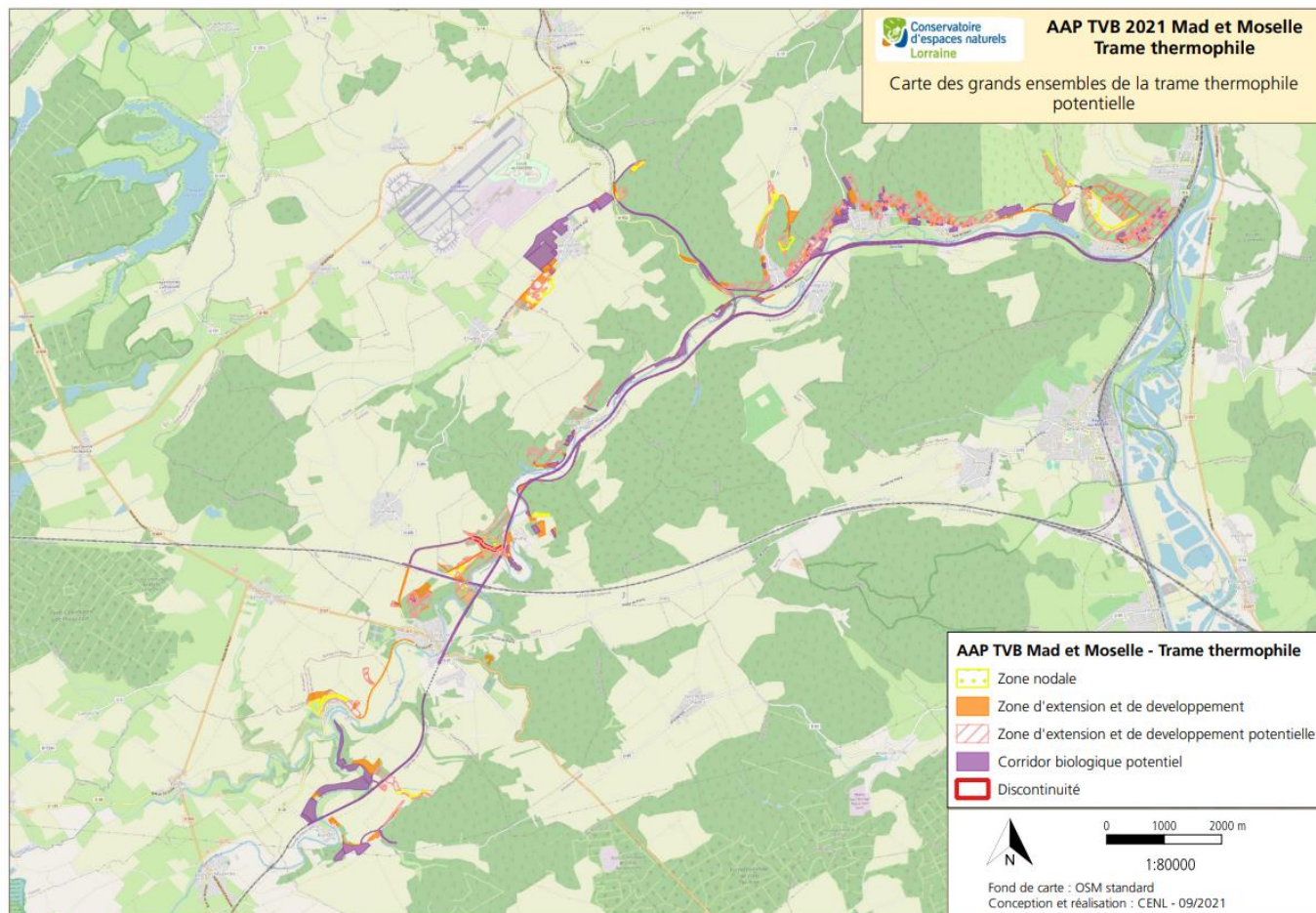
Partenaires

Parc naturel régional de Lorraine (Pnrl) + Conservatoire d'Espaces Naturels de Lorraine (CENL) + (Chambre d'Agriculture 54 (CA 54).



BILAN GLOBAL de l'axe 2 – OUVERTURE DU PAYSAGE

- Diagnostic de la trame thermophile du territoire réalisé par le CENL en 2021
- Bornage d'une prairie thermophile à Euvezin et mise en gestion par le CENL en 2022
- Défrichage d'une parcelle à Waville pour la future création d'un verger communal mise en gestion par de l'éco-pâturage (demande de travaux validée par la DDT le 16.05.2023)
- Démarche de mobilisation du foncier agricole à Corny-sur-Moselle en 2023. Recensement des propriétaires.





Fiche action n° 3 Biodiversité en village

Enjeux

Déclinaison opérationnelle des enjeux trames vertes et bleues à l'échelle locale d'un groupe de communes et micro-locale d'espaces (agricoles, milieux naturels, espaces publics, jardins) pour expérimenter la création et l'amélioration de la biodiversité dans une démarche transversale et multi-acteurs (élus, agriculteurs, habitants, agents, etc.).

Coordinateur / Porteur du projet

Coordinateur : CCMM
Porteur du projet : CCMM + Parc naturel régional de Lorraine (Pnrl) + Hymenoptera + Centre Permanent d'Initiatives pour l'Environnement (CPIE) + MO Paysagiste + (Chambre d'Agriculture 54 et 57 (CA 54-57) + Torcol + Apicool

Descriptif

Cet axe a pour objectif de répondre à un enjeu multi-trames et multi-acteurs.

Il était important de développer un axe qui soit à la fois transversal, concret et expérimental.

Nous souhaitons dans ce cadre travailler à l'échelle de 5 villages pilotes, sur un projet expérimental de création et d'amélioration de la biodiversité sur l'ensemble du territoire communal (espaces agricoles, milieux naturels, jardins, espaces publics), dans le but de concerner l'ensemble des acteurs de la commune :

■ **Le cœur urbain** – jardins et espaces publics // Habitants, élus, agents d'entretien (communaux, intercommunaux)

■ **Les entrées de village** // Habitants, élus, agents d'entretien (communaux, intercommunaux, départementaux)

■ **La ceinture villageoise** // Agriculteurs, forestiers, élus, agents d'entretien (communaux, intercommunaux).

Le but de cet axe est de travailler véritablement à l'échelle locale mais dans une approche globale de la biodiversité pour lancer une réelle dynamique auprès de l'ensemble des acteurs d'une même commune en les intégrant dès le début à la démarche de projet. L'objectif de travailler à l'échelle communale est d'expérimenter la méthodologie dans le but de faire « tâche d'huile » sur l'ensemble du territoire de la CCMM dans les prochaines années et de reproduire cela

avec d'autres communes volontaires par la suite.

Cette approche « village » nous semble également pertinente pour répondre à une ambition de sensibilisation et d'implication des usagers. Nous souhaitons que ce projet « Biodiversité & Paysage » soit un véritable projet de territoire, reconnu et partagé par l'ensemble des habitants et acteurs du territoire de la CCMM. Tandis que certains axes de ce dossier sont relativement spécialisés et pour lesquels il est difficile d'impliquer et de concerner les habitants, cet axe « Biodiversité en village » se veut intégrateur et participatif, écologique et social.

Coût

234 742€

Dont 194 742 € pour la partie « Projet d'aménagement » et 40 000€ pour la partie « Plan de Gestion différenciée

Avec un autofinancement du PNRL à hauteur de 2905€
Avec 103 055 € Investissement et 91 687€ Fonctionnement





Calendrier

PROJET D'AMENAGEMENT

Choix des communes pilotes - Juin 2021

Diagnostic écologique des communes pilotes - Printemps 2022

Accompagnement des communes dans l'élaboration du projet d'aménagement – Printemps 2022

Rédaction des cahiers des charges et appels d'offres - Printemps 2022

Transformation des espaces publics par le végétal - Automne 2023

Aménagement des entrées de villages par le végétal - Automne 2023

Diagnostic des haies - Eté 2021

Plantation de haies, bandes enherbées, prairies mellifères en ceinture villageoise : parcelles agricoles et communale (OBJECTIF : 2.5 km de haies) - Automne 2022

Suivi des exploitations et accompagnement de la biodiversité fonctionnelle avec les agriculteurs - 2022 2023

Création d'habitats pour la faune : jardins écologiques, zone maigres, zones tampons, prairies mésophiles, nichoirs, gîtes, mares - Automne 2022 et 2023

Plantations de Haies – hors communes pilotes - Automne 2022 et 2023

Aide à la plantation pour les particuliers, de plantes vivaces, rustiques, favorables aux pollinisateurs - Automne 2022 et 2023

Suivi écologique des villages - 2023

PLAN DE GESTION DIFFERENCIEE

Un audit des pratiques de gestion – Hiver 2021

Un plan de gestion des espaces publics communaux et intercommunaux – Automne 2021

Sensibilisation Grand Public - 2021

Formations agents/élus – 2021

Supports de communication - 2021

Partenaires

Parc naturel régional de Lorraine (Pnrl) + Hymenoptera + Centre Permanent d'Initiatives pour l'Environnement (CPIE) + MO Paysagiste + (Chambre d'Agriculture 54 et 57 (CA 54-57) + Torcol + Apicool



BILAN GLOBAL de l'axe 3 – BIODIVERSITE EN VILLAGE

Initialement à l'échelle de 5 villages pilotes à titre expérimental et reproductif, le projet s'est étendu aux communes volontaires. Cet axe ambitieux nécessite un accompagnement sur la durée pour l'élaboration des projets d'aménagement, en lien avec la démarche Zéro Artificialisation Nette.

- Réalisation de plan de gestion différenciée dans 8 communes du territoire par la FREDON en 2021
- Formation des agents techniques, des élus et des habitants à la gestion différenciée par la FREDON en 2022 et 2023
- Acquisition de matériel spécifique pour la gestion différenciée et embauche d'un spécialiste en 2024
- Distribution de semences pour prairies mellifères dans 12 communes et pour les espaces gérés par la CCMM à Actisud. Les sacs ont été fournis en 2022 pour une plantation en 2022 et 2023
- Plantations de haies dans diverses communes à l'aide de chantiers participatifs : 2 540m en 2022 et 1 300m en 2023
- Réalisation d'un Atlas de la Biodiversité Communale en 2023 pour la commune de Sponville avec préconisation et ateliers pour la population
- Distribution de 75 nichoirs à mésange fabriqués par l'association TORCOL sur 11 communes du territoire en 2023
- Pose de 10 nichoirs à chouette chevêche sur le territoire par l'association TORCOL en 2023



Plantation d'une haie à Mars-la-Tour avec l'aide des élèves de l'école primaire de la commune



Nichoir à chouette chevêche à gauche installé à Tronville par l'association TORCOL et nichoir à mésange à droite



Fiche action n° 4 Les vergers

Enjeux

Restauration et valorisation du patrimoine arboricole du territoire

Coordinateur / Porteur du projet

Coordinateur : CCMM
Porteur du projet : Centre Permanent d'Initiatives pour l'Environnement (CPIE)

Descriptif

Le territoire Mad & Moselle, avait bénéficié en 2004 d'une Opération Programmée d'Amélioration des Vergers sur le secteur de l'ancienne Communauté de Communes du Chardon Lorrain. Dans ce contexte, **dix vergers communaux et deux vergers communautaires avaient été réalisés afin de valoriser le patrimoine fruitier et arboricole de la région puis, dans le cadre de programmes de plantation trame verte et bleue, de nombreux arbres fruitiers avaient également été plantés.**

Afin de poursuivre ce travail sur les vergers, un diagnostic avait été réalisé par Meuse Nature Environnement en 2018 afin de dresser un état des lieux des vergers sur l'intercommunalité, mais également d'analyser les potentialités pour étendre la création de nouveaux vergers communaux au reste du territoire, notamment dans sa partie nord. C'est pourquoi, à partir de ce diagnostic, nous avons élaboré un plan d'action en deux temps.

D'une part un axe qui permet de poursuivre le développement des vergers sur le territoire en accompagnant trois nouvelles communes volontaires pour la création de vergers communaux et en participant au financement d'arbres fruitiers pour les particuliers.

D'autre part, le second axe qui concerne la restauration du patrimoine fruitier intercommunal existant y compris les 12 vergers de la première OPAV.

Le diagnostic de Meuse Nature Environnement révèle la nécessité de restaurer les vergers et arbres fruitiers existants. En effet, il nous semble indispensable de limiter la création de nouveaux vergers pour, dans un premier temps, entretenir et valoriser l'existant.



Dans le même temps, c'est l'occasion de sensibiliser et d'accompagner les élus, les agents et les habitants sur les méthodes douces d'entretien et de gestion des vergers pour assurer leur pérennité dans le temps mais également de construire de manière collaborative un projet global d'animation et de récolte.

Coût

171 480 €
Dont 60 300 € pour la partie « Restauration » et
84 700 € pour la partie « Développement »

Avec un autofinancement du PNRL à hauteur de 2905 €

80% de financement par l'AMI Trame Verte et Bleue (Restauration)
Avec 42 300 € Investissement et 18 000 € Fonctionnement

80% de financement par le FEADER – Mesure 7.6.A (Développement)
Avec 79 800 € Investissement et 4900 € Fonctionnement





Calendrier

RESTAURATION

Suivi et accompagnement des communes – Automne 2021

Diagnostic écologique des vergers - Printemps 2022

Mise en place du projet de restauration (plan, chiffrage, commande) - Printemps 2022

Restauration par la taille + plantation - Automne 2022

Semis et plantations pour lutter contre les ravageurs - Automne 2022

Projet global de récolte – 2023

Animation écologique et culturelle des vergers - 2023

Suivi écologique et contrôle de gestion – 2023

DEVELOPPEMENT

Réunions publiques et permanences - Automne 2021

Aide aux particuliers - Automne 2022

Animation, sensibilisation et formation - 2022 - 2023

Veille sur le patrimoine variétal - Automne 2022 - 2023

Coordination – 2021 + 2022

Nouveaux projets communaux - Automne 2022 - 2023

Partenaires

Centre Permanent d'Initiatives pour l'Environnement (CPIE)



BILAN GLOBAL de l'axe 4 – VERGERS

Actions pour les particuliers :

- 870 arbres distribués à 114 foyers en 2022
- 28 vergers de particuliers taillés par un professionnel en 2023
- 70 personnes ayant participé aux formations taille des arbres en 2023

Actions pour les communes :

- Diagnostics écologiques de 7 vergers communaux réalisés par le CPIE de Meuse en 2021-2022
- Conception et pose de panneaux pédagogiques dans 6 des 7 vergers communaux en 2023 pour donner suite aux diagnostics écologiques réalisés en 2021-2022
- Partenariat de récolte des vergers pour la banque alimentaire avec SNI et la commune d'Essey-et-Maizerais
- Plantations d'arbres fruitiers avec l'aide de chantiers participatifs :
 - o 41 arbres fruitiers en 2022
 - o 134 arbres fruitiers en 2023
- Taille d'arbres fruitiers dans des vergers communaux par un professionnel en 2023



Equipe de la CC Mad et Moselle en charge de la distribution des arbres fruitiers aux privés en 2022



Formation à la taille des arbres fruitiers



Panneaux pédagogiques des vergers conservatoires d'Euvezin et de Jaulny



Fiche action n° 5 Structures agroécologiques Maintien des prairies

Enjeux

Restaurer et renforcer les cœurs de biodiversité et les continuités écologiques.

Coordinateur / Porteur du projet

Coordinateur : CCMM

Porteur du projet : Conservatoire d'Espaces Naturels de Lorraine (CENL) + Chambre d'Agriculture 54 (CA 54)

Descriptif

Le territoire de la CCMM, comme la majorité des territoires, est menacé par la disparition des prairies et de leurs écosystèmes, notamment par le retournement des parcelles et leur conversion en cultures céréalières. Pourtant, ces milieux spécifiques représentent un patrimoine naturel, environnemental, culturel et économique majeur, que ce soit en termes de :

- **Paysages pour le maintien de leurs ouvertures,**
- **Pédologie pour la qualité de leurs sols,**
- **Ecologie pour la faune et la flore associées,**
- **Culturel et économique pour les pratiques d'élevage que ces milieux soutiennent.**

C'est pourquoi, leur préservation et leur valorisation est essentielle sur le territoire de Mad et Moselle.

Coût

68 248 € (fonctionnement)

80% de financement par l'AMI Trame Verte et Bleue

Calendrier

Diagnostic des prairies – 2021

Plan d'action suite au diagnostic – 2022

Conventionnement et expertise – 2022 à 2023



Partenaires

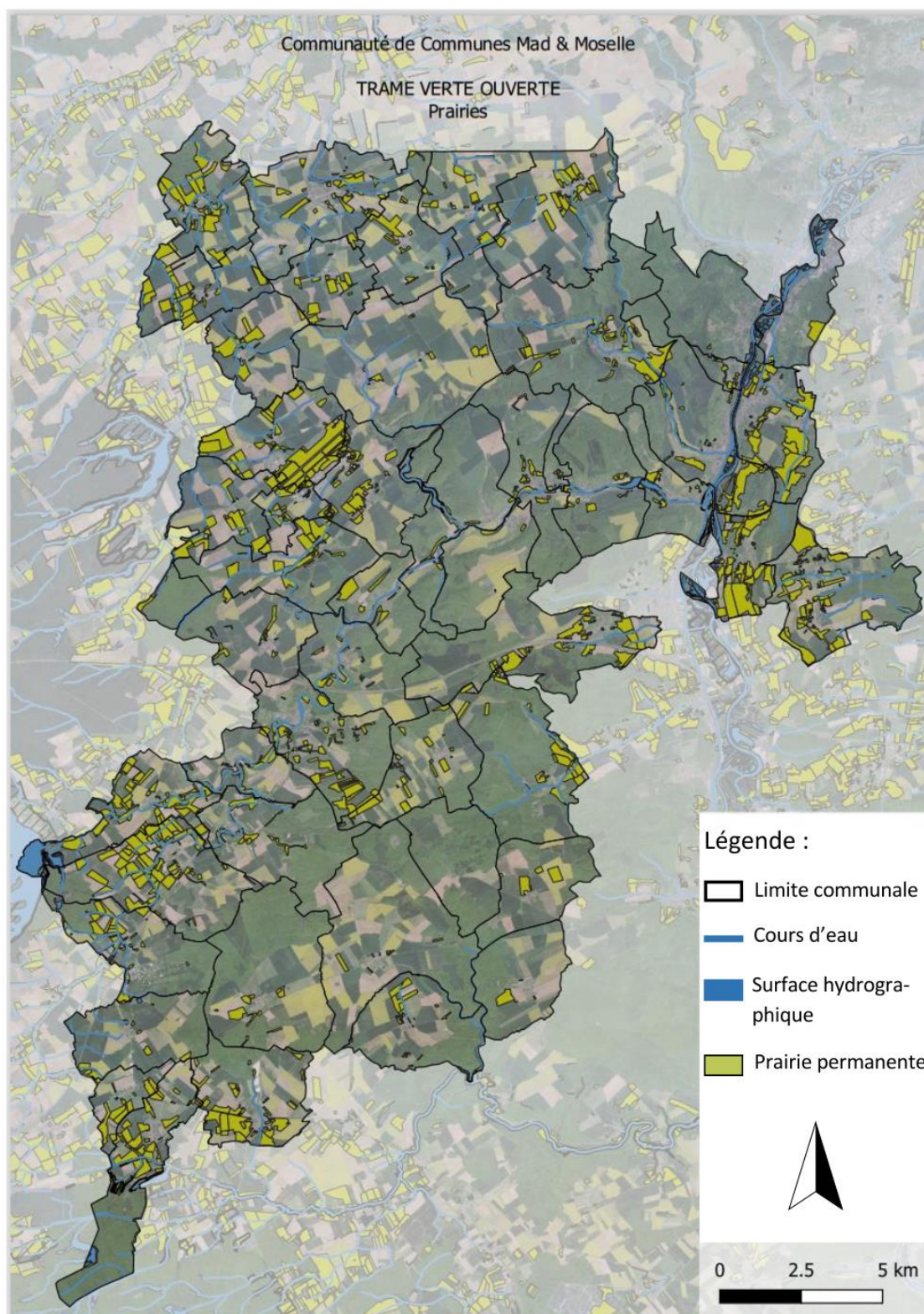
Conservatoire d'Espaces Naturels de Lorraine (CENL) +
Chambre d'Agriculture 54 (CA 54)



BILAN GLOBAL de l'axe 5 – STRUCTURES AGROECOLOGIQUES

Cet axe avait également pour objectif l'accompagnement des agriculteurs dans la préservation ou la création de haies, prairies, bandes enherbées

- Diagnostic des prairies permanentes par les chambres d'agriculture 54 et 57 en 2022
- Conventonnement entre la commune de Thiaucourt et un agriculteur en 2023



Cartographie de la trame verte ouverte (prairie) sur le territoire Mad et Moselle



Axe transversal n°1
Animation, sensibilisation,
formation

Enjeux

Développer un projet d'éducation à l'environnement pour renforcer l'investissement citoyen et l'éveil écologique au sein des projets "Paysage et Biodiversité" mené dans le cadre de l'Appel à Manifestation d'Intérêt Trame Verte et Bleue (AMI TVB).

Coordinateur / Porteur du projet

Coordinateur : CCMM

Porteur du projet : Centre Permanent d'Initiatives pour l'Environnement (CPIE) + Apicool

Descriptif

L'animation du territoire sera réalisée en majeure partie par le CPIE ainsi que par APICOOOL qui interviendra spécifiquement sur les pollinisateurs. Elle se compose de deux parties : les scolaires et le grand public.

Coût

58 336 €

Avec 786 € Investissement et 57 550 € Fonctionnement

Calendrier

PROPOSITIONS D'ANIMATIONS SCOLAIRES A DESTINATION DES ELEVES DE PRIMAIRE (Cycles 1, 2 et 3)

Creusement de mare (CPIE) : Cycles 2 et 3

Découverte du milieu aquatique (CPIE) : Cycles 1 (GS), 2 et 3

La haie (CPIE) : Cycles 2 et 3

TVB et biodiversité (CPIE) : Cycles 3

Animation vergers (CPIE)

Les Pollinisateurs (APICOOOL)

ANIMATIONS GRAND PUBLIC

Bus de la transition

Découverte des mares

Chantiers participatifs

Jardin

Partenaires

Centre Permanent d'Initiatives pour l'Environnement (CPIE) + Apicool



BILAN GLOBAL de l'axe transversal – Animation

- Un programme d'animations scolaires complet a été proposé aux écoles comprenant les thématiques Biodiversité, vergers, paysages, eau, énergie, déchets pour les années scolaires 2021-2022, 2022-2023 et 2023-2024.
 - o 17 classes sensibilisées à la préservation de la biodiversité sur 13 communes du territoire (Trame verte et bleue / Vergers / Haies / Milieux aquatiques), 9 classes à la sauvegarde des pollinisateurs, 9 classes à la prévention eau/énergie et 26 classes à la prévention déchets ainsi que des périscolaires.
- Animations grand public :
 - o 15 sorties et/ou formations nature sur les thématiques du plan biodiversité en 2021, 2022 et 2023
 - o Présence d'exposition et de stands, notamment sur les 5 places publiques de la tournée



Plantation d'une haie par les élèves derrière l'école de Vandelainville (à gauche) et création de nichoirs par les élèves de Mars-la-Tour (à droite)



Animation grand public sur les vergers au verger conservatoire de Jaulny (à gauche) et animation grand public à Sponville pour présentation des résultats de l'Atlas de la Biodiversité Communale et jeux (à droite)



Axe transversal n°2 Suivi des pollinisateurs

Enjeux

Préserver les pollinisateurs

Coordinateur / Porteur du projet

Coordinateur : CCMM

Porteur du projet : Apicool

Descriptif

La préservation des pollinisateurs est devenue depuis plusieurs années un enjeu majeur. Leur déclin est éminemment lié à la disparition des habitats, à la segmentation du territoire et à la rupture des continuités, ainsi qu'à des pratiques agricoles peu vertueuses et durables.

C'est pourquoi, nous avons souhaité constituer un axe transversal à part entière « Suivi des pollinisateurs » au sein du projet « Paysage & Biodiversité ».

Coût

24 100 €

Avec 12 400 € Investissement et 11 700 € Fonctionnement

80% de financement par l'AMI Trame Verte et Bleue

Calendrier

Accompagnement et conseil sur chaque thématique - 2021 à 2023

Note d'information sur les pollinisateurs au sein des projets – Fin 2021

Réalisation d'un inventaire simplifié – 2021 + 2022 + 2023

Sciences participatives : « Préservation des bourgades d'abeilles terricoles » - 2021 + 2022 + 2023

Communication, presse, conférences - 2022 et 2023

Etude et Atelier de réflexion : Apiculture collective durable - Fin 2021



Partenaires

Apicool

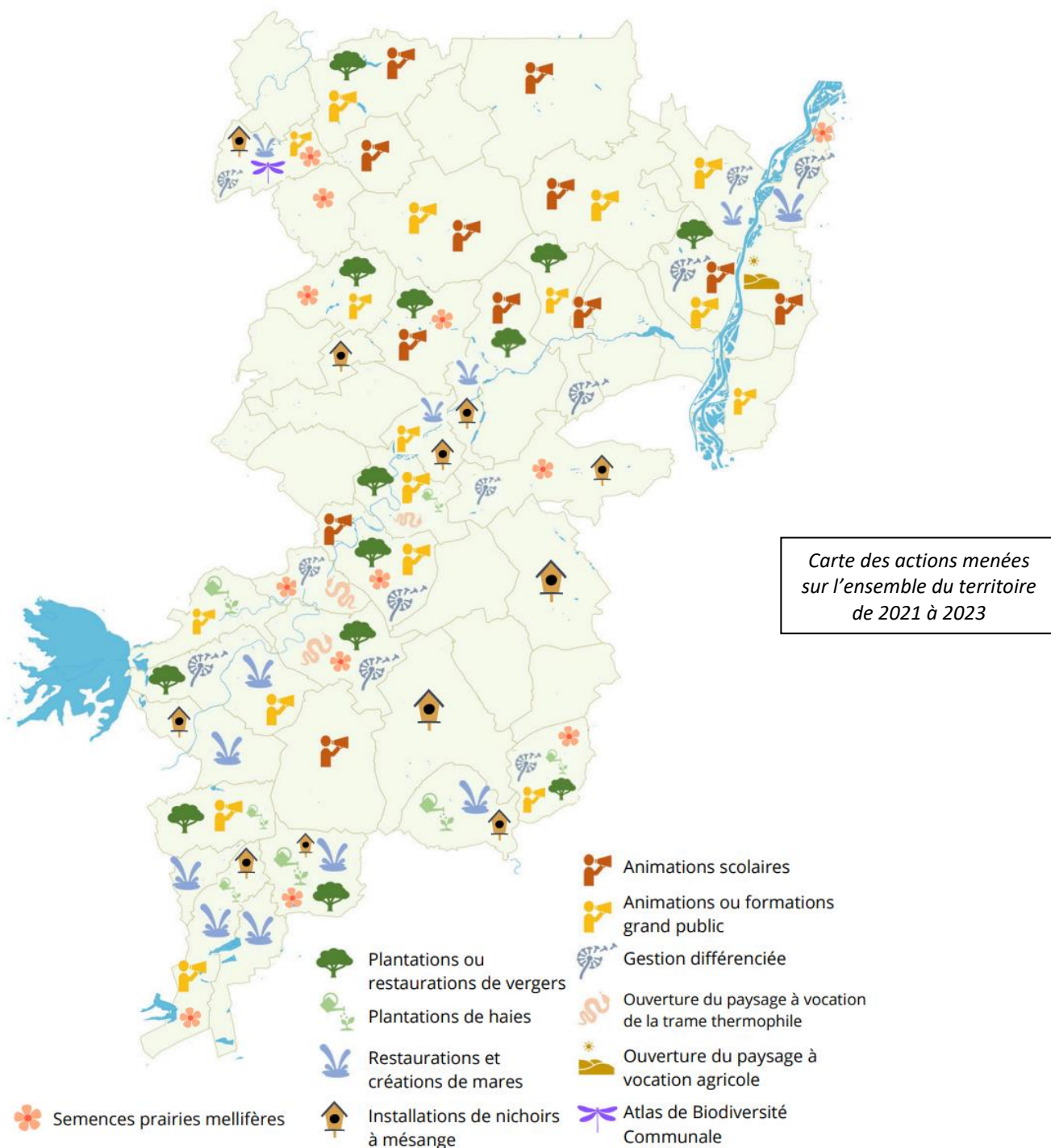


BILAN GLOBAL de l'axe transversal – SUIVI DES POLLINISATEURS

- Inventaires participatifs réalisés par l'association APICOOOL en 2021-2022
- Réalisation de « Fiches des bonnes pratiques » en lien avec les pollinisateurs, réalisées par l'association APICOOOL en 2022
- Sensibilisations grand public et scolaire en 2021-2022-2023
- Plantations favorables aux pollinisateurs avec les écoles

SYNTHESE DU BILAN DU PLAN BIODIVERSITE ET PAYSAGE

En compléments des différents axes, un axe transversal « Mise en cohérence du PLUI » à veiller à assurer une mise en conformité des documents d'urbanisme avec les enjeux de trames vertes et bleues du projet "paysage & Biodiversité".



Un plan de préservation de la biodiversité et des paysages acte 2 peut être déposé en financement AMI Trame Verte et Bleue pour le 30 septembre 2024, incluant le financement du poste d'animation du plan. Selon les actions proposées d'autres financements peuvent être sollicités auprès de la région, des départements, de l'Agence de l'Eau, de l'Etat, de l'OFB.

Suite au comité de pilotage du 2 juillet 2024 et diverses rencontres avec les financeurs et partenaires, les axes suivants ont été identifiés :

- **Axe « Biodiversité en village »**
Dans la continuité du précédent, il s'agirait de renforcer la gestion différenciée sur l'ensemble des communes, proposer la végétalisation des espaces et bâtiments publics en privilégiant les essences favorables aux pollinisateurs, continuer les actions de pose de nichoirs, gîtes en cœur urbain.
Des atlas de la biodiversité communale, très ciblés, avec préconisations peuvent être proposés en compléments des études menées par le PNRL et l'OFB.
- **Axe « Trame bleue »**
En complément du dispositif et du suivi des « mares prairiales », il s'agirait également de proposer la restauration de mares forestières et une étude complète sur la priorisation d'intervention sur les milieux aquatiques sur l'ensemble du territoire.
- **Axe « Trame verte »**
Il s'agit de la poursuite des plantations de haies communales et d'arbres fruitiers dans les vergers communaux. Des diagnostics écologiques et éléments de communication peuvent être proposés aux communes ainsi qu'un groupement de commande d'entretien des haies.
Un zoom sur la « Forêt » avait été proposé sur le 1^{er} plan afin de développer une action concertée et mutualisée à l'échelle intercommunale. Menacé par le changement climatique, il est proposé de mettre en place un groupe de réflexion multi-partenaire pour l'avenir de nos forêts, tant d'un point de vue écologique qu'économique.
- **Axe « Paysage »**
Actions proposées dans l'étude plan paysage, et en complément du travail engagé dans le plan acte 1, il est proposé de mobiliser le foncier sur les secteurs clés, réaliser des actions de défrichage sur des zones à enjeux, et favoriser l'acquisition de parcelles à vocation de protection par le CEN ou à vocation de diversification agricole.
- **Axe « Sensibilisation »**
Il s'agit de poursuivre les animations grand public et scolaires, de renforcer les animations extra-scolaires en proposant des nouveautés type chantier jeune biodiversité.
Il est proposé également d'accompagner les communes dans l'obtention de labels type « Commune nature » afin de communiquer plus largement sur les actions mises en place.
Des formations spécifiques (taille des arbres fruitiers, protection et entretien des haies) peuvent être proposées à différents publics (particuliers, élus, agriculteurs...).